

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 007-200039808-20260414-2026_04_005-DE

SLO

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 14 avril 2026

Convocation du 8 avril 2026

N° 2026_04_005

Objet : Administration Générale – Election des membres du Bureau

Le 14 avril 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Vallon Pont d'Arc, siège de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, salle du conseil communautaire, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON: Antoine ALBERTI, Jean-Claude BACCONNIER, Olivier BERTRAND, Didier BOULLE, Jean-Christian BRUEYRE, Chantal CAPELLE, Vincent CERVINO, Franck CHABAUD, Bernard CHARNAY, Jocelyne CHARRON, Samy CHEMELLALI, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLÉMENT, Yvette DARNOUX, Jean-François DEGORE, Arlette DENEAZ, Valérie DEVUN, Denise GARCIA, Robert GUERRAIRI, Laurence HOTTE, Nadège ISSARTEL, Laura JAQUET, Gisèle LUZZI, Jean-Yves MARAINE, Gérard MARRON, Jean-Yvon MAUDUIT, Béatrice MOREAU, Hervé OZIL, Yves RIEU, Yves TESTUT, Frédéric TOULOUZE, Xavier TOURRE, Laurent UGHETTO, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Colette VIGNE, Nathalie VOLLE

Pouvoir : Delphine CHLIEH à Laurent UGHETTO

Secrétaire de séance : Samy CHEMELLALI

Nombre de membres en exercice : 40 - nombre de membres présents : 39

Nombre de pouvoirs : 1 - nombre de suffrages exprimés : 40

Vote contre : pour : 40 abstention :

Le Président rappelle que le conseil communautaire, par délibération 2026_04_004, a fixé la composition du Bureau communautaire comme suit : le président, onze vice-présidents et de dix membres, soit un effectif total de vingt-deux membres ;

Chaque commune dispose d'un délégué au Bureau, un délégué supplémentaire est désigné pour chaque commune de plus de 2.000 habitants.

Il convient maintenant de procéder à leur élection.

Le conseil communautaire, entendu l'exposé du Président et après délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés

Procède à l'élection, par vote à mains levées, des 10 membres du Bureau suivants,

Election du représentant de la commune de BALAZUC

1 candidat, Jean-Christian BRUYERE élu à l'unanimité

Election du représentant de la commune de CHAUZON

1 candidat, Frédéric TOULOUZE élu à l'unanimité

Election du représentant de la commune de GROSPIERRES

1 candidate, Denise GARCIA élue à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 007-200039808-20260414-2026_04_005-DE

SLO

Election du représentant de la commune de LABEAUME
1 candidat, Gérard MARRON élu à l'unanimité

Election du représentant de la commune de LAGORCE
1 candidat, Hervé OZIL élu à l'unanimité

Election du représentant de la commune d'ORGNAC L'AVEN
1 candidat, René UGHETTO élu à l'unanimité

Election du second représentant de la commune de RUOMS
1 candidat, Jean-François DEGORE élu à l'unanimité

Election du représentant de la commune de ST MAURICE D'ARDECHE
1 candidat, Jean-Claude BACCONNIER élu à l'unanimité

Election du représentant de la commune de VAGNAS
1 candidat, Franck CHABAUD élu à l'unanimité

Election du second représentant de la commune de VALLON PONT D'ARC
1 candidat, Laurent UGHETTO élu à l'unanimité

Le Président

Luc PICH



Le Secrétaire de séance

Samy CHEMELLALI